

MAIRIE DE VALLIERE

BULLETIN MUNICIPAL

Juin 2010

Dans ce numéro :

- ◆ Budget communal
- ◆ Travaux communaux 2009-2010
- ◆ Programme d'investissement 2010
- ◆ Environnement
- ◆ Informations pratiques
- ◆ Calendrier des manifestations
- ◆ Les associations :
 - NATGYM
 - Le Judo Club
 - U.S VALLIERE
- ◆ Des habitants du Montel-Ségur retroussent leurs manches pour embellir leur hameau !
- ◆ Elle fit couler beaucoup ... d'encre !



LE MOT DU MAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est toujours avec plaisir que votre municipalité vous présente, à l'occasion de la parution de son bulletin municipal, le bilan de son action menée l'année précédente.

En 2009, nous avons eu certaines inquiétudes concernant le maintien de notre commerce et artisanat local. Vous avez pu vous apercevoir qu'elles ont été levées, ceci pour le plus grand bien de nos concitoyens, des créations ont même vu le jour.

Avec la crise mondiale, nous sommes entrés dans une période d'incertitudes, incertitudes pour nos concitoyens mais aussi pour les petites communes comme la nôtre, avec la réforme des collectivités locales, quant à la pérennité de leurs finances. Aussi, votre municipalité a décidé, pour la deuxième année consécutive, de ne pas augmenter les taux de la fiscalité communale, tout en conservant un programme d'investissement inscrit dans cette volonté, de ne servir que l'intérêt général. C'est cependant, avec un certain optimisme que je vous invite à découvrir ce bulletin et l'agenda de l'été. Eté qui verra de nombreuses manifestations culturelles, artistiques, sportives, artisanales et commerciales, dont un grand nombre est organisé avec succès par nos associations locales que je remercie vivement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été 2010.

Valérie BERTIN
Maire de Vallière

MAIRIE de VALLIERE

13, rue de la mairie

23120 VALLIERE

Tel : 05.55.66.00.33

Fax : 05.55.66.07.70

mairie-valliere@wanadoo.fr

Ouvert : lundi et samedi : 9 H à 12 H

Mardi à vendredi : 9 H à 12 H et 13 H 30 à 18 H 30

BUDGET COMMUNAL 2010

Fonctionnement

DEPENSES

Charges à caractère général	220 442 €
Charges de personnel	298 000 €
Subventions et participations	89 441 €
Charges financières	4 658 €
Autres charges	1 300 €
Dotations aux amortissements	2 597 €
Virement à la section d'investissement	86 402 €
	702 840 €

RECETTES

Produits de la commune et loyers	78 756 €
Impôts et taxes	181 128 €
Dotations et participations	306 623 €
Excédent reporté	136 333 €
	702 840 €

Investissement

DEPENSES

Déficit reporté	157 210 €
Restes à réaliser	60 040 €
Remboursements emprunt	53 311 €
Travaux et acquisitions	175 000 €
Études et logiciels	20 000 €
	465 561 €

RECETTES

Restes à réaliser	116 094 €
Virement de la section de fonctionnement	86 402 €
Excédent capitalisé	101 156 €
Dotations et subventions	59 31 €
Emprunts	100 000 €
Amortissements	2 597 €
	465 561 €

Les taux des principales taxes votés par le conseil municipal ont été les suivants pour l'année 2010 :

- Taxe foncier non bâti : 43.45 %
- Taxe professionnelle : suppression au 1^{er} janvier 2010 (voir ci-après)
- Taxe d'habitation : 9.01 %
- Taxe foncier bâti : 10.77 %

Votre conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces taxes, pour la deuxième année consécutive et donc de reconduire les taux votés lors du précédent exercice.

Le projet de loi de finances pour l'année 2010 a prévu la suppression de la taxe professionnelle à compter du 1^{er} janvier. Il a été créé en contrepartie, de nouvelles ressources fiscales au profit des collectivités locales dont les communes.

La taxe professionnelle est remplacée par la contribution économique territoriale (CET) qui se compose :

- De la cotisation locale d'activité assise sur le foncier,
- De la cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée par l'entreprise.

Pour l'année 2010 la commune de Vallière devrait percevoir un produit de la taxe professionnelle identique à celui de l'année 2009.

La Communauté de communes Aubusson-Felletin, à laquelle Vallière appartient, ayant opté pour la taxe professionnelle unique, avant le 31 décembre 2009, comme la loi le prescrivait, c'est donc elle, qui percevra à partir de 2010, la compensation de la taxe professionnelle et qui la restituera aux différentes communes membres.

LE PERSONNEL COMMUNAL :

Service Administratif :

- DUMONTET Jeannine
- BERGERON Jocelyne (temps non complet)

Service Technique :

- VERNADAL Alain
- COUDERT Alain
- ALLEAUME Christian (Emploi Aidé : CDL)
- LACOTE Michel (Emploi Aidé : CDL)

Service des Écoles :

- LAGEDAMONT Isabelle
- MONIN Muriel (remplacement)
- DAVIS Lorna (Emploi Aidé : CDL)

Cantine Scolaire :

- GALBRUN Martine (temps non complet)

Station Service :

- BOYER Nicole (temps non complet)

TRAVAUX COMMUNAUX 2009-2010

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, vous aviez pu prendre connaissance du programme des travaux engagés par votre conseil municipal. Certains étaient en cours de réalisation, d'autres, à l'état de projet. Aujourd'hui, ils ont tous été menés à terme, comme vous avez pu le constater.

IMMEUBLE DUNET

Ce programme important, lancé par la municipalité, en 2009, en vue de préserver le commerce et l'artisanat local et également de créer un logement est achevé. Les travaux de réfection du logement sont terminés et ce dernier, après délibération du Conseil Municipal a été attribué à un jeune couple. Quant à l'enduit extérieur de l'immeuble, est-il nécessaire de signaler qu'il a été réalisé, tant il donne maintenant une petite touche provençale à la grande-rue...

Ces travaux ont été financés par les subventions PALULOS, du CONSEIL GENERAL, de l'ETAT (D.G.E.) et du CONSEIL REGIONAL, soit au total 37 449 €.



- Dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble Dunet, situé dans la Grande-rue, il avait été prévu, que ce programme devait répondre , au-delà de l'aspect logement locatif, au maintien du commerce et de l'artisanat local. C'est donc ce qui a été fait, en louant à Madame Françoise PEYROT, après des travaux d'électricité, le local du rez-de-chaussée, où elle a installé un atelier de couture.

VOIRIE COMMUNALE

Des travaux de voirie ont été réalisés sur certaines routes communales :

- VC 18 Le Fraisse : 29 903 € TTC.
- VC 3 Le lac et VC 20 Le Montoulier : 29 838 € TTC.
- Réfection diverses voies communales : 8 304 €.

CIMETIERE

L'état du caveau municipal a nécessité des travaux de réfection pour un montant de 2 242 € TTC. Il en était de même pour les allées, elles ont donc été goudronnées et ces travaux ont coûté 52 147 € TTC. Cette opération a été en partie financée par une subvention DGE de l'État de 21 800€.

L'aménagement du jardin du souvenir et la création d'un columbarium, d'un coût total de 4 132 € sont terminés.



Tarifs columbarium :

- Location d'une case: 5 années renouvelable : 100 €.
- Location d'une case : 10 années renouvelable : 200 €.
- Location d'une case : 20 années renouvelable : 400 €.
- Location d'une case : 30 années renouvelable : 600 €.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

- L'abri pour le tennis est terminé, son coût a été de 8 087 € TTC et il a été inauguré le 19 septembre 2009. Le projet de décoration du mur d'entraînement, lancé lors de cette inauguration, devrait être concrétisé prochainement, puisque deux propositions ont été déposées, en mairie.



Création d'un parking au stade de foot

Le stationnement des véhicules au stade municipal présentait quelques difficultés, afin d'y remédier, il a été décidé de créer un parking. De plus l'installation d'un filet pare ballons devrait être réalisée prochainement afin d'assurer la protection d'une habitation riveraine .



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2010

VOIRIE COMMUNALE

- Aménagement de la rue CONCHON : 65 572 € TTC. Ces travaux seront financés en partie par une subvention exceptionnelle octroyée par notre Député, à hauteur de 30 000 €.
- Restauration de la rue du Docteur Meaume : 10 452 € TTC.
- Acquisition pour la somme de 50 € d'un terrain situé dans le carrefour de la route de Lavaud-Soubrane - avec la route départementale n° RD 36, en vue de l'aménagement du carrefour programmé par le département de la Creuse.
- Dans la continuité de l'aménagement du centre bourg, une étude va être sollicitée, auprès d'un maître d'oeuvre, en vue de réaliser la réfection de la route de Banize.



EGLISE ET PLACE DE L'EGLISE

- Des études sont actuellement programmées concernant des travaux de maintenance et de réfection des vitraux de l'église.
- La remise en fonctionnement de la fontaine de la place, nécessite une expertise de l'intérieur de la colonne centrale. Une fois cette dernière réalisée, des devis permettront de mieux cerner la nature des travaux à envisager.

BATIMENTS COMMUNAUX

- La salle des associations ne répond plus aux normes légales, en matière de sécurité. C'est ce qui est ressorti, suite à la visite de la commission de sécurité. Les travaux nécessaires à la mise en conformité vont donc être envisagés cette année.

COLLECTE ENCOMBRANTS

Face au succès rencontré en 2009 pour la collecte d'encombrants nous avons décidé de reconduire cette opération.

La prochaine collecte est prévue du **3 au 7 août 2010**. Bien vouloir se faire inscrire à la mairie.

Rappel : Tous les dépôts sauvages sont formellement interdits sur la commune et seront sanctionnés.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Comme tous les ans, à la **période estivale** soit du 1^{er} juillet au 11 septembre 2010, afin d'apporter le meilleur service face à une population plus importante, la fréquence de collecte des ordures ménagères est modifiée.

Hameaux : une fois par semaine, le lundi ou le jeudi.

Bourg : deux fois par semaine, le lundi et le jeudi.

Il est rappelé que les **sacs jaunes** ne doivent servir que pour le tri sélectif. Ils sont mis à votre disposition à la mairie.

Les prochains jours de collecte 2010 :

Les mardis **6 et 20** juillet ; **3,17,31** août ; **14 et 28** septembre ; **12 et 26** octobre ; **9 et 23** novembre ; **7 et 21** décembre.

DECHETTERIE DU THYM

(Commune de Moutier Rozeille)

La déchetterie permet d'accueillir les déchets qui ne peuvent pas être collectés avec les déchets ménagers en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature.

Horaires d'ouverture :

En dehors de la période estivale :

Lundi, Mercredi, Vendredi : de 13 h à 17 h.

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

En période estivale (du 15 juin au 15 septembre) :

Lundi, Mercredi : de 15 h à 19 h.

Samedi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Renseignements au 05.55.66.14.04 (site du thym) et au 05.55.67.79.98 (Communauté de Communes Aubusson-Felletin).



INFORMATIONS PRATIQUES

TRAVAUX CREUSALIS :

Cette année CREUSALIS a entrepris un programme de mise aux normes de ses logements situés rue des Lilas dans notre bourg.

Cet important programme de travaux comprend :

- le remplacement des fenêtres.
- la mise en place de volets roulants.
- le ravalement des façades sur la base de deux couleurs.

Cette restauration a redonné un nouvel aspect à cet immeuble, qui date au début des années 1980.

Service Public d'Assainissement Non Collectif **SPANC :**

Dans le cadre des nouvelles lois sur l'eau, faisant obligation à tout détenteur de système d'assainissement non collectif d'être aux normes édictées par ces lois, à la date du 1^{er} janvier 2012, un service public d'assainissement non collectif a été créé et mis en place sur le territoire intercommunal. Ce service de proximité a pour mission le conseil aux particuliers et aux professionnels. La gestion du SPANC a été confiée à VEOLIA Eau. Nous informons tous nos concitoyens que des réunions publiques d'information seront organisées dans chaque commune et donc plus particulièrement à Vallière. Chaque propriétaire de dispositif d'assainissement non collectif recevra un courrier l'invitant à prendre rendez-vous avec le technicien de VEOLIA Eau, afin de faire procéder, soit à une visite de vérification de la conformité des installations neuves, si c'est le cas, soit à un diagnostic des installations existantes. Toutes les informations relatives au SPANC figurent dans le bulletin n° 3 de la Communauté de Communes qui a été distribué au cours du premier trimestre.

Pour la commune de Vallière, la première réunion d'information se tiendra au cours du 4^e trimestre 2010.

PERMANENCES DIVERSES A LA MAIRIE :

AGARDOM : 2^e jeudi du mois de 10H à 12H.

Communauté des Communes Aubusson Felletin : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : une fois par mois à la mairie (se renseigner en mairie)

Vous souhaitez faire des travaux dans votre habitation, réhabiliter une maison, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat est en cours

Contactez la Communauté de Communes qui pourra vous guider dans vos démarches.

- prochaines permanences : Jeudi 26 Août de 10H à 12H.

Jeudi 23 Septembre de 10H à 12H.

Rappel : Tous les travaux d'agrandissement, de modifications des extérieurs de votre habitation sont soumis à autorisation, y compris installation d'un abri de jardin.

Les services de la mairie sont là pour vous conseiller.

Assistante Sociale : le 3^e mardi de chaque mois de 10H à 12H.

GROUPAMA : Tous les jeudis de 9H à 12H.

CAF de la Creuse

Dans le cadre d'une extension de ses permanences, la CAF nous a informé, que depuis le 1^{er} février 2010, elles auront lieu tous les mercredis de 13H à 16H au Pôle Jeunesse, à AUBUSSON, au 10 Avenue de la République.

BORNE INTERNET

Vous pouvez avoir accès à Internet gratuitement à la mairie pendant les heures d'ouverture.

Revenu de Solidarité Active (RSA)

Le Rsa mis en place en juin 2009, vise à garantir un **minimum de ressources** aux personnes de plus de 25 ans qui en sont privées (ou de moins de 25 ans si enfant à charge), **mais aussi à apporter un complément de ressources à celles disposant de faibles revenus d'activité.**

Deux exemples :

- Un couple avec deux enfants de 8 et 10 ans, percevant un revenu professionnel de 1 000 € mensuels, 120 € de prestations et 150 € d'aide au logement peut bénéficier, sous réserve de vérification de toutes les conditions, d'un complément de revenu de 307 € mensuels au titre du Rsa.
- Une personne isolée sans enfant, percevant 600 € de revenus d'activité par mois et 53 € de forfait logement peut bénéficier d'un Rsa de 167 €.

D'autres situations peuvent aussi ouvrir droit à cette nouvelle aide.

Afin de savoir si l'on peut en bénéficier, effectuer un test sur le site Internet www.caf.fr (rubriques particulières, test Rsa), cela ne prend que quelques minutes.

Si le résultat indique un droit éventuel, il faudra alors soit télécharger **la demande de RSA, la compléter et l'adresser à la Caf** (ou à la MSA pour les personnes relevant du régime agricole) pour en permettre l'étude, soit prendre contact avec l'un de ces deux organismes.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler :

- La Caf au 0820 25 23 10 du lundi au vendredi de 9H à 11H30 et de 13H15 à 16H.
- La Msa au 0820 210 110.



Union Fédérale des consommateurs
UFC – Que choisir de la Creuse :

L'UFC-Que choisir est une Association qui agit pour la défense des consommateurs. Indépendante de tous pouvoirs politiques et économiques elle est financée essentiellement par les cotisations de ses adhérents. L'Association locale de l'UFC-Que choisir de la Creuse participe à une action consumériste en exerçant plusieurs activités : accueil, renseignements, informations et instructions des litiges, réalisations d'enquêtes et de sondages sur le terrain, «études comparatives des prix et services, représentation des consommateurs dans les différentes instances officielles.

INFORMATIONS & TRAITEMENT DES LITIGES :

PERMANENCES DE GUERET TEL 05 55 52 82 83
24, Avenue de la Sénatorerie - BP 242
Lundi & Vendredi de 17 H 15 à 18 H 30 Mercredi de 15 H 00 à 18 H 30
Le Samedi de 10 H 00 à 12 H 00 sur rendez-vous
Tél. : 05 55 52 82 83 ufc.creuse@orange.fr
PERMANENCES DECENTRALISEES AUBUSSON TEL 05 55 67 77 29
Pole Enfance Jeunesse - 10 Avenue de la République
Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} Mercredis du Mois de 14 H 00 à 17 H 00 ufc2creuse@orange.fr
Permanence :Tél.: 05 55 67 77 29 - Hors permanence Tél. : 06 71 25 73 88 - ufc2.creuse@orange.fr

L'efficacité de notre action repose sur le soutien des consommateurs: vous pouvez nous aider en adhérant ou en accordant un peu de votre temps en tant que bénévole (Accueil, Enquêtes etc.)



Ils arrivent.....

L'atelier de Françoise

Situé au 6 de la Grande-Rue (dans l'ex-immeuble Dunet), il a été créé par Françoise Peyrot qui, tous les jours de la semaine (sauf dimanche), vous propose de 9H à 12H tous travaux de couture et de retouche, ourlets, rideaux, repassage. De fil en aiguille...

Un atelier de restauration de mobilier

Diplômé d'état en restauration de mobilier d'art, François Beslou, met à votre service, dans son atelier de La Villeneuve, toute son expérience et son savoir-faire, en matière de restauration de mobilier, de meubles plaqués ou rustiques, marqueterie, petites sculptures et assure également la maintenance de menuiseries domestiques.

De la suite dans les idées...

Nous nous devons, pour finir, de saluer de nouveau la boulangerie Laverny qui, année après année, poursuit son action, afin d'apporter à tous nos concitoyens et à ceux des villages alentour de nouveaux services. Ainsi, après avoir ouvert l'an passé, un salon de thé et un service presse dans leur commerce, ils offrent depuis le printemps la possibilité à ceux qui veulent tester leur chance, de le faire grâce à tous les jeux de la Française des Jeux. Encore une belle initiative !

Remerciements à Alain RIEUBLANC pour l'animation murale, qui fait découvrir à tous des paysages insolites photographiés au gré des saisons.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque propose le prêt gratuit de documents, Romans, BD, DVD et magazines pour enfants et adultes. Yvette DESMICHEL vous accueille les mercredis et samedis.

De plus, chaque mercredi à 15 heures a lieu une lecture de contes organisée et réalisée par Chantal JOUBERT.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 14H à 16H et le samedi de 9H à 12H



LOISIRS

**Vous pouvez pêcher à l'étang du Masvaudier du 1^{er} mai au 31 octobre.
Des tickets sont en vente au Bar Nicole BOYER ou au Bar Brasserie des Voyageurs.**



DEVOIR DE MEMOIRE

8 Mai 2010

A l'occasion de la commémoration de l'Armistice mettant fin à la seconde guerre mondiale et après avoir déposé une gerbe au monument aux morts en présence des autorités habituelles, Valérie BERTIN, le Maire a remis officiellement des diplômes d'honneur aux Anciens Combattants.

-Messieurs Julien GOUMY et Joanny Eugène POUGET ont donc reçu leur diplôme dans la salle du conseil municipal en présence d'une nombreuse assistance.

-Messieurs Guy BESNIER, Marcel FAZILLE et René Julien PARELON n'ayant pu être présents ce jour-là, eurent ultérieurement la visite de Madame le Maire, venue leur remettre leur diplôme à leur domicile.



LE CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

Mercredi 14 juillet :

21^e Brocante organisée par l'US Vallière, Nat gym, le judo club, le club de tennis sur la place de l'Église

Vendredi 30 juillet :

LA COMPAGNIE Quésaco présente, à 19h30, Place de l'église :

« Nous sommes heureux de vous annoncer la mort de... »

Condoléance des papillons (sur registre)

Spectacle de rue, burlesque et insolite...

AOUT

Jeudi 5 août : Marché semi nocturne animé par un groupe folklorique

Vendredi 13 et vendredi 20 août :

Concert de Sandrine LEGRAND dans sa grange à Fressanges

Programme : Robert Schumann,

Franz Liszt,

Frédéric Chopin,

Claude Debussy.

Vendredi 20, samedi 21, Dimanche 22 et lundi 23 août :

FETE PATRONALE

Samedi 21 août : Concours de Pétanque organisé par la Boule d'or

Du lundi 12 juillet au samedi 28 août :

Exposition de peinture à la mairie

Du lundi 12 juillet au vendredi 30 juillet :

Exposition des Arts de La Table

OCTOBRE

Samedi 23, dimanche 24 et samedi 30 octobre :

THEATRE A VALLIERE à la Salle Polyvalente

FACTEUR A RISQUES ou des maux et des lettres
de Georges Mallet

NOVEMBRE

Salle Polyvalente

Dimanche 7 novembre :

Thé dansant du Fil d'Argent

Mercredi 10 novembre :

Bal du Comité des Fêtes

Samedi 13 novembre :

Soirée pot au feu organisée par l'Amicale des sapeurs
pompiers

Dimanche 28 novembre :

Loto du Fil d'Argent

DECEMBRE

Salle Polyvalente

Vendredi 31 décembre :

Réveillon de la Saint-Sylvestre

JUDO CLUB DE VALLIERE

Le BUREAU

Président : Daniel VACHETTE
Vice président : Bruno COUDERT
Trésorière : Laure LECLAIR
Secrétaire : Nathalie COUDERT
Professeur : Benoît TANCHOUX



Le club a repris ses cours depuis le 15 septembre 2009, tous les jeudis soirs de 17 H 30 à 20 h 30 salle polyvalente.

Ceux-ci sont ouverts à tout le monde : enfants à partir de 4 ans, jeunes, ados, adultes hommes et femmes de tous ages. Le club se porte bien et son nombre d'adhérents s'est maintenu.

Cette année, notre président Daniel et notre vice président Bruno ont obtenu leurs ceintures noires, nous en sommes très fiers car il y a des années, qu'il n'y avait pas eu de ceinture noire au sein du club de Vallière. Deux autres judokas, Fabien Brault et Marine Vachette sont sur la bonne voie, eux aussi pour l'obtention de la ceinture noire.

Sinon les autres judokas progressent énormément que ce soit en cours ou en compétition ; Benoît, notre professeur est satisfait des résultats des compétitions et de la fréquentation régulière des judokas en cours.

Les activités de cette saison 2009-2010 ont été les suivantes :

- Début décembre : manifestation pour le Téléthon, ouverte à tout le monde.
- Fin février : traditionnel loto, ouvert à tout le monde.
- Fin mars début avril : traditionnel tournoi des couleurs, ouvert à tout le monde. Sans oublier toutes les compétitions auxquelles nous participons dans toute la Creuse et au-delà.
- Fin juin : traditionnelle kermesse ouverte à tout le monde.
- En fin de saison notre fête du judo démonstration, récompenses et l'on termine par un pot d'amitié.
- Le club de judo, le club de foot, le club de gym et le club de tennis se sont unis pour le 14 juillet 2010 pour que la traditionnelle brocante de Vallière ne disparaisse pas. Car nous estimons qu'elle doit être maintenue.

Pour la saison 2010-2011 les activités seront les mêmes mais les dates ne sont pas encore décidées.

Le Bureau du Judo

Le Bureau

Présidente : Yolande DEBENATH

Trésorière : Joëlle MORIAND

Trésorière adjointe : Annie VERNADAL

Secrétaire : Nathalie CHAMBON

Secrétaire adjointe : Marine VACHETTE

Animatrice : Nathalie COUDERT



Nous avons repris les cours de gym pour la saison 2009-2010, le mardi soir à partir de 20H depuis début septembre.

Les cours sont ouverts à tout le monde (Jeunes, ados, adultes).

Les cours proposés sont très diversifiés (exercices avec ballons, élastiques, barres lestées, poids, step, marche, danse, stretching, relaxation etc...) sur fond musical.

Cette année encore le nombre d'adhérents est toujours maintenu.

Nous avons mis en place cette année les activités suivantes :

Dimanche 11 avril : sortie en car à Grand Bourg, pour aller voir le spectacle de l'association théâtrale « les 3 coups » ce fut un succès !

Dimanche 18 avril à 14H30 : stage initiation country qui a réuni un grand nombre de danseurs. L'après midi s'est déroulé dans une ambiance très conviviale et s'est terminé par un pot offert par le club.

Vendredi 14 mai à 19H : démonstration de gestes d'urgence animée par un professionnel.

Dimanche 16 mai de 9H à 12H 30 : randonnée conviviale pédestre.

Mardi 14 juillet : nous participons au maintien de la 21^e brocante avec les clubs de foot, judo et tennis et l'aide de la mairie

Pour la saison 2010/2011 : les activités prévues :

- Marche nordique plusieurs fois dans l'année,
- Randonnée pédestre,
- Stages country très réguliers,
- Stage step country très réguliers,
- Stage step+ swiss ball (gros ballon),
- Stage step + lia,
- Stage danses traditionnelles.

A l'heure de l'édition nous ne pouvons pas donner les dates.

Merci de votre compréhension.

L'UNION SPORTIVE de VALLIERE (USV)

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR :

Présidente d'honneur : Madame Valérie BERTIN maire de la commune

Président d'honneur : Monsieur Georges DOMECH

Président : Thierry ECOBICHON

Vice-président : Daniel PEYROT, Ludovic DEMARGNE

Secrétaire : Corrine DESGRANGES

Secrétaire-adjoint : Léo COCHAIN

Trésorier : Louis GOSNET

Trésorier-adjoint : Dominique SENTA

Membres :

Didier PRUGNAUD, Jean-Claude DESGRANGES, Xavier DEMARGNE, François LONCLE, François LAGARDE.

C'est maintenant officiel, la saison prochaine l'US VALLIERE évoluera en seconde division de district.

On peut être satisfait du parcours de cette jeune équipe, la régularité de nos résultats nous a permis de finir second de notre poule et d'obtenir notre billet pour la division supérieure. Le travail de qualité proposé par l'encadrement ainsi que le recrutement effectué a permis de franchir un cap et d'atteindre nos objectifs.

Cette montée en division supérieure il va falloir l'aborder avec du sérieux et de la rigueur aux entrainements comme en match encore plus que les deux saisons précédentes pour pouvoir nous affirmer face à des équipes de bon niveau.

Depuis le mois de septembre des ateliers sont proposés tous les samedis après-midi, une douzaine de jeunes sont présents. Certains d'entre eux vont pouvoir intégrer le groupe dans les années à venir.

Un autre projet est en train de prendre forme, la création d'une équipe féminine en partenariat avec le club de Saint-Amand.

Je voudrais remercier la municipalité pour son aide, je remercie également tous les commerçants et artisans qui nous ont soutenu et un grand merci à tous nos supporters.

A bientôt.

Le Bureau de l'U.S.V



LE PRIX DU CIVISME 2010

La Fédération des Jeunes Chambres Économiques du Limousin avait lancé, lors des dernières élections régionales, une action, visant à récompenser les électrices et les électeurs du Limousin ayant accompli leur **Devoir Civique**, en se rendant dans les bureaux de vote. Notre commune a été récompensée et a reçu le deuxième prix de sa catégorie (de 501 à 1000 électeurs inscrits). Un exemple à suivre...

Des habitants du Montel-Ségur retroussent leurs manches pour embellir leur hameau !

Il fait bon vivre au Montel-Ségur, mais cela se mérite. C'est pour cela que des habitants de ce hameau n'ont pas hésité à retrousser leurs manches pour en nettoyer une partie et en faire un emplacement utile et agréable.

Ils ont mobilisé leurs amis de la Chabassière pour le gros travail nécessitant des engins. Puis, pendant deux jours, ils sont venus à bout des cailloux, racines, branches mortes, ronces... et tout cela dans la bonne humeur et la convivialité ... et tous ont fini fourbus, mais fiers de leur labeur autour d'un pot des plus agréables !





Dans le cadre de la réhabilitation de la fontaine, place de l'église, il nous a paru intéressant, de rappeler dans quelles circonstances, elle avait été édifiée et surtout, pourquoi elle avait été parée du buste de Pierre d'Aubusson. Comme le titre de cette modeste chronique historique le laisse supposer, cet épisode de la vie communale valliéroise fut particulièrement commenté, tant il alimenta de réactions passionnées. Aussi, il n'en sera mentionné ici que les grandes lignes, car le développement complet s'étend sur une quinzaine de pages...

Tout avait été placé sous un auspice, on ne peut plus symbolique, celui de la source de vie, lorsque le conseil municipal de Vallière décida d'ériger, une fontaine, sur la future place de l'église, devenue déserte après la désaffectation du cimetière en 1847 et son déménagement, route de Felletin. Cette décision avait été prise lors du conseil municipal du 6 mai 1860 [...] une année passa et une fois les études terminées, le conseil municipal, en date du 5 mai 1861 vota l'adjudication des travaux, pour un montant définitif de 7560 francs et les travaux furent confiés au sieur Pradelet Pierre. Le financement de cette opération serait assuré par la vente de terrains communaux. Les travaux avaient commencé et bientôt, la fontaine allait se dresser sur la place, dans l'attente d'être alimentée par une eau venue de la fontaine Sainte Radegonde, située sur la route de Masvaudier. [...] Elle laisserait bientôt entendre ce bruit apaisant de l'eau qui coule et cela attisa sûrement l'impatience des habitants du bourg... Pourtant, c'est un autre liquide qui allait couler, non pas de la fontaine, mais dans les pages de journaux, dans des courriers... et ce, pendant des semaines, dès la parution des délibérations du conseil municipal du 10 novembre 1861 et notamment de ce qui y figurait :

« Considérant que la fontaine érigée sur la place de l'église de Vallière a été construite de manière que le fût de la colonne soit surmonté par un buste ou une petite statue. Considérant qu'il est convenable de conserver la mémoire des hommes qui ont illustré le pays, que nul dans la Marche n'a porté plus haut le nom français que Pierre d'Aubusson grand maître de l'Ordre de Rhodes [...] charge le maire de

solliciter de son excellence Mr le ministre de l'intérieur l'octroi à la commune de Vallière d'un buste en bronze ou en marbre de Pierre d'Aubusson, grand maître de l'Ordre de Rhodes. »

L'affaire ou plutôt la polémique était lancée et la fontaine allait faire couler beaucoup... d'encre ! Deux personnages furent particulièrement visés dans les courriers, les articles de journaux qui proliférèrent à l'annonce de cette décision municipale. Le premier n'était autre que le maire de Vallière, Marc-Antoine Vigier et le second, le châtelain de la Villeneuve, Rudel du Miral, ami de Rouher, le « vice-empereur », ministre de l'agriculture [...] député du Puy-de-Dôme et représentant du canton de Felletin au conseil général.

La question sur laquelle, élus, historiens, notables... se déchirèrent, fut de prouver, pour les uns, que Pierre d'Aubusson avait des attaches directes avec Vallière, liées au château de la Villeneuve [...] et pour les autres, le contraire, même si la commune natale du grand maître, Le Monteil au Vicomte avait eu des liens fonciers avec celle de Vallière...

Le décret impérial du 15 mars 1862 qui approuva la délibération du conseil municipal du 17 décembre 1861 en autorisant la commune à placer le buste de Pierre d'Aubusson sur le socle de la fontaine attisa encore plus la polémique. Le débat en devint même politique, opposant les partisans de l'empire et les républicains

Pourtant, la fontaine et son buste furent bel et bien inaugurés et bénis lors d'une cérémonie officielle qui regroupa la population, [...] le conseil municipal, le maire et bien sûr monsieur Rudel du Miral, le dimanche 5 avril 1868, jour des Rameaux, aux cris de « vive l'empereur ! » avec discours et déclarations des uns et des autres...

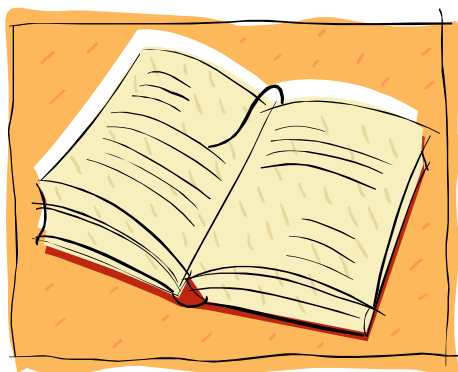
Il n'y eut qu'un seul absent, le sculpteur, Pierre-Marie Ogé, décédé en 1867, qui bien loin de toutes ces polémiques, avait accompli un travail particulièrement difficile en raison du peu de portraits fiables de Pierre d'Aubusson.

Faut-il voir un lien entre toute cette polémique historique et les échéances électorales des années qui suivirent ? Peut-être ou pas, toujours est-il que les deux personnages valliérois de cette affaire perdirent tous leurs mandats... Aurait-on érigé un buste de Pierre d'Aubusson, sur la place d'un village ou sur une fontaine, dans le sud de la Creuse, s'il n'y n'avait pas eu ces événements, on ne peut savoir...

Depuis l'inauguration officielle de la fontaine et de son célèbre buste, l'affaire ressort parfois de l'oubli, mais de façon épisodique, tant elle passionne encore les amateurs d'histoire.

Mais en cette année 2010, Pierre d'Aubusson trône toujours sur la fontaine de la place de l'église de Vallière et apparemment toute cette histoire l'a laissé de marbre ou plutôt de ... bronze.

Gilles ANCEL



LE CARNET



BIENVENUE A :

- * GUILMIN Julien né le 10 mars 2009 à Limoges (Haute-Vienne)
- * METTAS Enzo Daniel né le 26 décembre 2009 à Guéret



FELICITATIONS AUX MARIÉS :

- * Guy PEYROT et Cécile Annie Rolande GIRAUD mariés à Vallière, le 2 mai 2009
- * Nicolas Michel DUBOIS et Aurélia Claudia Catherine ROUSSEAU mariés à Vallière le 5 septembre 2009
- * Eric Gabriel CHAMPEYTINAUD et Valérie BAZANAN mariés à Vallière le 5 Septembre 2009
- * David Mickael COUT et Nadine BIALOUX mariés à Vallière le 19 septembre 2009



ILS NOUS ONT QUITTES :

- * Marie Rose GOUNY Veuve COUDERT décédée le 19 mars 2009 à Aubusson
- * Bernard Emile DEVANNE décédé le 5 août 2009 à Moutier Rozeille
- * Germaine Valentine RATON décédée le 8 août 2009 à Sainte Feyre
- * Philomène Louise PIGEROULET Veuve LE BIGOT décédée le 24 août 2009 à Aubusson
- * Pierre Honoré LAPLAUD décédé le 19 septembre 2009 à Vallière
- * Andrée Lucienne MONTAGNIER Veuve DEVANNE décédée le 10 novembre 2009 à Royère de Vassivière

La maison communale

Il est un lieu incontournable
Un endroit très respectable
Où on se rend de temps en temps
Pour obtenir des renseignements.

Six jours sur sept il est ouvert
Il est tenu par deux secrétaires
Sous les ordres de Madame le Maire
Elles renseignent les gens à Vallière.

Ce lieu mythique s'il en est
Est ouvert aux administrés
Ils pourront sans doute y trouver
Les réponses aux questions posées.

Cet endroit si spécifique
Ouvert à tout le public
Est un lieu très agréable
On y rencontre des gens affables.

La mairie de ce village
Accueille tous les âges
Si vous l'avez pas trouvée
Derrière l'église, elle est située.

Jocelyne BERGERON



LA MUNICIPALITE VOUS SOUHAITE DE PASSER



Brocante



concert à l'église

UN TRES BEL ETE



Concert à Fressanges



exposition de peinture

A VALLIERE



Pont des poupées



étang du Masvaudier



passerelle de l'étang